

**Objet:** Passeport-TIC pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire et pour les formes 3 et 4 de l'enseignement spécialisé. Quatrième appel à projet.

**Réseau :** Tous

**Niveaux et services :** Sec

**Période :** Année scolaire 2006 - 2007

- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires de la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles secondaires spécialisées de la Communauté française ;
- Aux associations de Parents ;
- A Monsieur le Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles secondaires subventionnées ;
- Au Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes;
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes ; Au Conseil permanent de l'enseignement officiel neutre subventionné ;
- Au Secrétariat général de l'enseignement catholique .

POUR INFORMATION :

- Aux Membres du service d'Inspection ;
- Aux Organisations syndicales;

**Autorité :** Administrateur général de l'Administration Générale de l'enseignement et de la recherche scientifique

**Signataire :** Jean-Pierre Hubin

**Gestionnaire :** AGERS cellule cyberécole

**Personne-ressource :** Baudouin Branders – ( [baudouin.branders@cfwb.be](mailto:baudouin.branders@cfwb.be) )

**Nombre de pages** : 3 **texte et annexe** : 1

**Objet : Passeport-TIC pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire et pour les formes 3 et 4 de l'enseignement spécialisé.  
Quatrième appel à projet.**

Initié suite à la mise en place du **plan stratégique en matière d'intégration des technologies de l'information et de la communication** dans les établissements scolaires de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement de promotion sociale, le Passeport-TIC a pour objectif de spécifier, dans le courant du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire ainsi que pour les élèves des formes 3 et 4 de l'enseignement spécialisé, un ensemble de compétences significatives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et d'en attester leur maîtrise.

A cette fin, une épreuve d'évaluation externe est proposée chaque année au mois de mai et un Passeport-TIC est délivré à chaque élève ayant répondu aux critères de cette épreuve.

Un site internet spécifique ( [www.enseignement.be/pass](http://www.enseignement.be/pass) ) rassemblant toutes les informations nécessaires dont divers outils pratiques a été mis en ligne. Vous y trouverez notamment :

- l'historique et les objectifs du projet
- une liste de discussion pour les enseignants,
- des séquences didactiques,
- des documents d'accompagnement tant pour les élèves que pour les enseignants,
- les actualités,
- les évaluations proposées les années antérieures, ...

D'autre part, les efforts fournis par la Région bruxelloise pour doubler le matériel déjà présent ainsi que par la Région wallonne où la mise en œuvre du renouvellement et doublement de ce matériel est en marche dès cette année scolaire devraient vous fournir une aide appréciable dans ce domaine.

Permettre à vos enseignants d'offrir aux élèves une formation spécifique au Passeport-TIC dans votre établissement peut réellement aider à limiter la fracture numérique en leur permettant de structurer leurs compétences informatiques. En effet, la maîtrise de ces compétences n'est nullement innée et nécessite une formation particulière. Diverses analyses montrent que le début du secondaire trouve des enfants particulièrement ouverts à un apprentissage pratique et significatif dans ce domaine.

Depuis trois ans que ce projet est en marche, ce sont déjà plus de 6000 élèves qui ont eu l'occasion de faire la preuve de leur maîtrise des compétences de base en informatique et de se voir délivrer la carte "Passeport-TIC".

Un écho toujours plus enthousiaste des "pionniers" m'amène tout naturellement à **proposer à un maximum d'écoles de s'inscrire pour un nouveau cycle de formation durant cette année scolaire 2006 - 2007.**

Pour cette année scolaire, quelques modifications, adaptations et outils complémentaires vous sont proposés :

- L'évaluation, prévue au mois de mai, d'une durée d'administration répartie sur deux périodes de cours pour l'enseignement ordinaire et quatre pour l'enseignement spécialisé sera légèrement différente afin de garder un aspect mettant l'enfant en face d'une réelle résolution de problème. Elle sera adaptée grâce au travail d'une équipe d'enseignants sous la supervision de l'inspection.
- Des rencontres d'information sont prévues en début d'année 2007 afin de répondre aux questions des enseignants et de présenter le nouveau modèle d'évaluation ainsi que les outils et orientations.

- 5 modules seront évalués à savoir :
  - maîtriser les premières bases de l'outil informatique,
  - produire et exploiter des documents,
  - exploiter des sources d'information numériques,
  - communiquer au moyen de la messagerie électronique,
  - adopter une attitude citoyenne face à l'outil informatique et aux informations qu'il véhicule.
  
- Un livret reprenant les 5 modules ainsi que les divers items qu'ils sous-tendent accompagnera l'élève tout au long de ses deux années de formation afin de l'aider à percevoir et à gérer au mieux son parcours. Une progression par module sera ainsi possible. Toutefois, la certification reposera uniquement sur une épreuve finale d'intégration, laquelle portera sur l'ensemble des modules. Dans le cadre de l'enseignement spécialisé, une attestation officielle par module peut être délivrée.
  
- De plus en plus d'outils d'accompagnement construits par un groupe de travail composés d'enseignants des différents réseaux compléteront ceux déjà déposés sur le site.

Des renseignements plus détaillés sur ce Passeport-TIC figurent en nombre et en qualité sur le site : <http://www.enseignement.be/pass>

Vous trouverez en annexe un formulaire d'engagement. Afin de réactualiser les données des années antérieures, les écoles précédemment inscrites voudront bien également nous renvoyer le formulaire ci-dessous.

**Les inscriptions se clôtureront le vendredi 3 novembre 2006 afin de pouvoir vous envoyer au plus tôt les livrets d'accompagnement pour vos élèves.**

Me réjouissant de vous voir toujours plus nombreux autour de ce projet, je tiens à vous remercier pour votre collaboration et vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN

**ANNEXE**

**Formulaire d'inscription  
au Passeport -TIC**  
*à renvoyer pour le 3 novembre 2006 au plus tard au Service Cyberécole de l'AGERS  
Bd du Jardin Botanique 20-22, 1000 – Bruxelles  
Téléphone : 02/690.82.25  
Fax : 02/690.82.39  
[baudouin.branders@cfwb.be](mailto:baudouin.branders@cfwb.be)*

**Nom de l'Etablissement :** .....

**N° fase** ..... (voir <http://www.enseignement.be/citoyens/annuaires/sec/> )

**Adresse :** .....

**Nombre d'élèves inscrits au projet :** 1<sup>ère</sup> : ..... 2<sup>ème</sup> .....

**Chef d'établissement :** .....

**Signalisation des enseignants qui acceptent d'assurer le suivi et l'aboutissement du Passeport-TIC**

Nom	Prénom	Adresse mail

**Oui, mon établissement :**

- dispose d'un Centre Cyber Média fonctionnel et connecté à Internet ;
- organisera la formation des élèves afin d'atteindre les objectifs du Passeport-TIC ;
- permettra la tenue des évaluations externes ;
- rapportera à la cellule cyberécole de l'AGERS les résultats d'acquisition du Passeport-TIC en vue de l'élaboration de statistiques.

**Sceau de l'établissement**

**Signature du Chef d'établissement**